Table régionale des organismes communautaires du Bas-Saint-Laurent

Les brèves !

Lundi, 17 JUIN 2019

- C.A. de la TROC
- Régionalisation de l'AAOR
- AGE sur la répartition financière
- Engagez-vous pour le communautaire
- Le PAGAC
- J'aime le communautaire
- La planète s'invite à la TROC!
- Dates à retenir
- Formation C.A.
- Renouvellement cotisation
- Les vacances de la TROC

C.A. DE LA TROC

Suite à l'AGA du 30 mai dernier, la TROC a maintenant un C.A. complet! En voici la composition :

Manon Bernier, Les Grands Amis de Rimouski, *Rimouski-Neigette*
Marie-Ève Bouillon, MDJ de Mont-Joli, *La Mitis*
Guillaume Couture, ACVA-TCC, *Rimouski-Neigette*
Valérie Gagné, Les Grands Amis de la Vallée, *La Matapédia*
Nanny Gaudet, Rayon de partage en santé mentale, *La Matapédia*
Suzanne Jean, CAB des Basques, *Les Basques*
Alain Lepage, Association de la déficience intellectuelle de la région de Rimouski (ADIRR), *Rimouski-Neigette*
Karine Ouellet, La Maison de l'Espoir, *La Mitis*
Anny Sergerie, Centre communautaire pour aînés Relais-Santé Matane, *La Matanie*

Un gros merci à Caroline Cimon Dick (PLAIDD-BF) et Isabelle Vaillancourt (MDJ de Trois-Pistoles) qui ont complété leurs deux mandats au C.A. de la TROC. Bienvenue aux nouvelles personnes qui apporteront leurs expériences, leurs réflexions et leur amour du communautaire.

RÉGIONALISATION DE L'AAOR

En réponse aux lettres d'affirmation déposées au Comité permanent de liaison, M. Frédéric Gagnon, directeur du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées, a donné suite aux organismes via une lettre. Vous la trouverez en pièce jointe avec l'envoi des Brèves. Cette lettre démontre le climat d'écoute et d'ouverture dans lequel le comité AAOR-TROC collabore.

Dans la foulée de l'action d'affirmation, le CISSS nous avait proposé la création d'un comité provisoire pour échanger sur les enjeux de la régionalisation et du référencement vers les organismes communautaires. C'est le 9 mai dernier que le comité de travail provisoire AAOR-TROC s'est rencontré pour la première fois. Une présentation des démarches du CISSS sur la régionalisation de l'Accueil, Analyse, Orientation et Référence (AAOR) a été au cœur de notre rencontre. Nous vous présentons ici les grandes lignes du projet du CISSS. Il est important de comprendre que la TROC agit ici à titre de courroi de transmission et ne défend pas ledit projet du CISSS. Il se peut aussi que le CISSS modifie son déploiement en cours de route. **En pièce jointe avec l'envoi des Brèves, vous trouverez la communication officielle du CISSS qui parle de la régionalisation de l'AAOR.**

Tout d'abord, rappelons que la régionalisation provient d'une demande du MSSS (toutes les régions doivent régionaliser leur AAOR et chaque région est autonome dans le déploiement de sa régionalisation). Le but du CISSS du Bas-Saint-Laurent est qu'il y ait **une seule porte d'entrée** pour les programmes clientèles (santé mentale, dépendances, SAPA, DI, DP, TSA, Jeunesse), entraînant la fusion des 14 portes d'entrées existantes.

Les objectifs du CISSS sont :

-Offrir un accès téléphonique unique, rapide et efficace.
-Simplifier l'accès et la continuité des services.
-Harmoniser le processus de traitement des demandes.

Depuis le 10 juin, un numéro unique d'accès, le 1-866-422-AAOR (2267), a été implanté régionalement. Le CISSS prévoit que dans un échéancier d'environ un an, les numéros locaux d'accès aux CLSC seront graduellement interrompus afin que tous les appels se fassent vers le numéro unique à l'été 2020. Ce seront les agentes administratives de l'AAOR qui feront la prise de contact et la collecte de données informatives avant de rediriger l'appel vers l'installation correspondant à la MRC de la personne. La réponse vers la MRC de la personne devrait toujours être priorisée. L'agente administrative demandera la nature du besoin, sans faire d'évaluation; l'objectif est d'orienter vers les bonnes ressources. L'évaluation se fera par unE travailleur.euse sociale.

Population
Communautaire-Médecins (référence)
↓
AAOR (numéro unique)
↓
Collecte de données (par une agente administrative)
↓
Mécanismes d'accès aux programmes (COS ou guichets)
↓
Services / intervenantEs pivot

Le CISSS nous a informé qu'une majorité (90%) des demandes et des références se font par fax et téléphone alors que le présentiel représente environ 10% des demandes. Le CISSS nous a affirmé qu'il sera toujours possible de rencontrer unE intervenantE en personne.

Les organismes seront invités, au courant de la prochaine année, à une présentation par MRC avec des représentantEs du CISSS sur la régionalisation de l'AAOR; nous vous invitons fortement à assister à ces rencontres afin de comprendre cette restructuration de l'AAOR, de pouvoir y poser vos questions et d'y exprimer vos inquiétudes.

Poursuite des travaux du comité

Lors de notre deuxième rencontre en septembre prochain, nous adresserons plus en profondeur les enjeux du référencement vers les organismes communautaires. Il a été soulevé que la majeure partie du référencement provient davantage des intervenantEs du CISSS (une fois la prise en charge effectuée) que lors du processus de l'AAOR. Deux pistes de solutions ont été nommées et seront analysées, soit :

-Évaluer la pertinence d'interpeller d'autres directions pour traiter l'enjeu du référencement qui dépasse le service de l'AAOR et englobe les programmes clientèles.

-Évaluer la possibilité que la TROC puisse présenter la particularité du mouvement communautaire et fasse de la sensibilisation auprès des intervenantEs du CISSS.

AGE SUR LA RÉPARTITION FINANCIÈRE

Voici un petit portrait de la répartition des deux derniers investissements au PSOC.

2017-2018 : 10 M$ pour le Québec dont 361 700$ au Bas-Saint-Laurent. 38 organismes de la région ont reçu un rehaussement variant entre 7000$ et 12 200$.

- Critères de répartition en respect du Cadre de référence régional (en privilégiant les organismes les plus éloignés des seuils planchers en fonction de leur typologie).

- Le C.A. de la TROC a été en accord avec la répartition réalisée par le CISSS.

2018-2019 : 17 M$ pour le Québec dont 657 900$ au Bas-Saint-Laurent. 57 organismes de la région ont reçu un rehaussement variant entre 5000$ et 25 000$.

- Le C.A. de la TROC n'a pas cautionné et approuvé la répartition en raison de la présence de deux critères prescriptifs et imposés par le MSSS (montant de 5000$ minimum et avoir des demandes croissantes).

- Plusieurs démarches ont été faites par la TROC pour dénoncer la dénaturation du financement à la mission en lien avec ces critères.

Après deux ans d'investissement, voici le portrait des écarts aux seuils planchers du CISSS du Bas-Saint-Laurent (non-adoptés par la TROC) indiqués dans notre cadre de référence régional :

- 88 organismes sur 120 présentent toujours un écart aux seuils planchers du CISSS selon leur typologie.

- Sur ces 88 organismes financés en-dessous de leurs seuils planchers, une soixantaine se sont rapprochés des seuils planchers.

- Environ 44 organismes reçoivent moins de 50% du seuil plancher selon leur typologie; et les 44 autres reçoivent de 50% à près de 100% de leur seuil en fonction des typologies.

2019-2020 : Investissement de 35M$ pour le Québec.

- La méthodologie de répartition entre les régions devrait être la même que lors des deux derniers rehaussements. L'enveloppe PSOC au Bas-Saint-Laurent pourrait être rehaussée d'environ 1,3 M$.

- Pour le moment, aucune information sur les critères de répartition et l'échéancier n'est connue.

La dernière répartition a été difficile à cause des critères du MSSS et des besoins financiers de tous les organismes de la région. Le C.A. et l'équipe de travail de la TROC veulent éviter que la prochaine répartition ait des impacts négatifs sur notre solidarité régionale, c'est pourquoi deux questions ont été posées aux membres lors de l'AGA :

-Êtes-vous prêtEs à vous mobiliser si les critères de répartition dénaturent le financement à la mission ou si ceux-ci vont à l'encontre de notre cadre de référence régional?

La réponse est OUI

-Voulez-vous que la TROC tienne une AGE en septembre pour discuter des critères de la prochaine répartition ?

La réponse est OUI

Vous serez donc convoquéEs à une AGE à l'automne et cela, peu importe les critères de répartition transmis par le MSSS aux CISSS et CIUSSS.

ENGAGEZ-VOUS-BILAN RÉGIONAL

Les gains des trois dernières années de cette Campagne totalisent 90,5M$ d'investissement. Il y a eu aussi l'introduction d'une indexation de 1% dans trois secteurs (défense collective des droits, CDC, immigration). C'est une avancée importante puisque l'indexation était jusqu'alors accordée uniquement aux organismes œuvrant en santé et services sociaux.

Suite à la journée bilan du 25 avril dernier à Montréal, il a été convenu, pour la suite de la Campagne :

- Des revendications toujours porteuses
- Des gains significatifs
- Une force collective
- Une gradation des actions souhaitées
- Des améliorations nécessaires

Le comité de coordination s'est rencontré et a proposé un plan d'action en deux phases qui reste à co-construire cet été et en début d'automne avec les antennes régionales et les regroupements nationaux.

Étape 1 : 2019-2021 : Horizon PAGAC (Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire)

Étape 2 : 2021-2023 : Horizon élections

Le dernier bulletin de la campagne se trouve avec l'envoi des Brèves. Vous y trouverez la présentation du plan d'action proposé. Pour relancer la campagne, il y a une résolution de proposée pour un réengagement de principe dans la campagne Engagez-vous pour le communautaire pour tous les groupes du Québec. Lors de l'AGA de la TROC, nous avons affirmé notre adhésion aux objectifs et aux revendications portées par la Campagne et nous nous sommes engagéEs à mobiliser et à sensibiliser les membres aux actions et aux activités organisées dans la phase II de la campagne.

LE PAGAC

En février dernier, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet, annonçait au Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) le début de travaux entourant le prochain plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC).

La consultation, prévue s'échelonnée sur 11 mois, sera organisée autour de trois grands thèmes visant à mieux soutenir et reconnaître l'action communautaire :

1) La consolidation et le développement de l'action communautaire;
2) La cohérence de l'intervention gouvernementale auprès des organismes communautaires;
3) La promotion et la valorisation de l'action communautaire.

Nous vous invitons à prendre connaissance des documents intitulés *Quelques informations sur la PAGAC* et le *Cahier_consultation PAGAC* pour en apprendre davantage. Vous serez informées du déploiement de cette consultation au Bas-Saint-Laurent.

J'AIME LE COMMUNAUTAIRE

Nous vous invitons à aller sur la plateforme web jaimelecommunautaire.org pour y laisser les témoignages de votre « amour » pour le MOUVEMENT communautaire. Cette initiative de plusieurs TROC-ROC du Québec a pour but de rendre visible tous les témoignages recueillis par les membres, par les travailleuses et travailleurs, par la population, etc.

LA PLANÈTE S'INVITE À LA TROC

La justice climatique et la justice sociale ont en commun de viser la réduction des inégalités. Dans notre rôle de transformation sociale, la TROC a commencé à intégrer, depuis quelques années, diverses actions en lien avec l'environnement. Considérant qu'il y a urgence climatique et que les organismes communautaires autonomes, dont la TROC, ont un rôle d'agent de transformation sociale et d'éducation populaire, nous avons adopté, dans nos priorités 2019-2020, de :

> Travailler auprès du CISSS du Bas-Saint-Laurent dans l'objectif d'assumer un rôle dans la lutte au changement climatique en le sensibilisant aux conséquences sur la santé de la population bas-laurentienne.

Par cette priorité, la TROC vise à sensibiliser les instances gouvernementales, dont le CISSS, en vue de tenter de minimiser les impacts des changements climatiques sur les personnes les plus vulnérables, mais aussi sur la population en entier. La TROC se sent interpellée parce qu'il y a une iniquité sociale quant à l'adaptation des personnes aux changements climatiques : les personnes à faibles revenus, les personnes avec problèmes physiques et/ou santé mentale sont plus à risque face aux changements climatiques.

Le 27 septembre prochain, il y aura un mouvement large et planétaire de mobilisation POUR L'ACTION CLIMATIQUE. Il y a présentement plusieurs discussions dans le mouvement communautaire pour qu'il y ait des convergences lors de cette journée. À suivre…

N'oubliez pas que le chemin se construit en marchant!

DATES À RETENIR

--» **Comité permanent de liaison** : 18 juin

--» **Formation Process communication** : 19 juin

--» **C.A. de la TROC :** 26 juin

FORMATION C.A.

Vous avez un nouveau C.A.? Vous avez envie d'une petite pause avec les membres de votre conseil d'administration pour vous donner un nouvel air d'aller? La TROC offre une formation d'une durée de trois heures sur la gouvernance d'un conseil d'administration d'organisme communautaire autonome. La formation est gratuite pour les membres de la TROC et au coût de 75$ pour les non-membres. Contactez Julie pour convenir d'un moment de partage et d'échange entre les membres du conseil d'administration et les membres de l'équipe de travail (de jour comme de soir).

Contactez-nous si vous voulez plus d'information sur un sujet en particulier ou si vous avez des questions. Ça nous fait toujours plaisir de vous parler!

RENOUVELLEMENT COTISATION

Pour les membres de la TROC n'ayant pas renouvelé leur adhésion, n'oubliez pas que vous avez jusqu'au 30 septembre pour le faire. Votre avis de renouvellement vous a été envoyé par courriel le 1er avril dernier.

LES VACANCES DE LA TROC

L'équipe de la TROC fera le plein de chaleur, de douceurs et de légèreté du 8 juillet au 16 août inclusivement. Nous espérons grandement que vous puissiez faire le plein d'énergie positive!

BON ÉTÉ À TOUTES ET À TOUS!